

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

15-01-2019

PROCÈS-VERBAL, de la séance reportée des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce quinze (15) janvier de l'an deux mille dix-neuf (2019), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire suppléant Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Josée Leclerc, Christian Mongrain Thériault,
Denise Morin, Rémi Kelley.

Était absent le conseiller Michel Beaudette.

Poste de maire : vacant.

Étaient présents également, Madame Pascale Lavigne, directrice générale, Madame Nathalie Soucy, secrétaire et Monsieur Richard Petit, inspecteur municipal.

Sujet traité

ANNONCE DES ÉLECTIONS

Madame la Directrice générale nous informe de la date retenue pour les élections est le 7 avril prochain. Pour la période de mise en candidature au poste de maire s'effectuera du 22 février 2019 au 8 mars 2019. Les formulaires de mise en candidature seront disponibles sur le site web du Directeur général des Élections ainsi qu'au bureau municipal. Toutes les informations seront affichées aux endroits habituels.

007-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté:

Proposition adoptée

Sujet reporté

L'ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX POUR LES SÉANCES DU 3 décembre, du 18 décembre (BUDGET) et du 18 décembre EXTRAORDINAIRE est reportée à la rencontre mensuelle de février.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

FACTURE SQ 2019: La municipalité a reçu la lettre de confirmation de la Ministre de la sécurité publique concernant le montant prévu pour le service policier 2019. Le montant est de 36582\$ incluant l'aide financière octroyée par le MAMH.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un groupe d'environ 50 personnes se présente au conseil concernant la **fermeture éventuelle du service de vêtements à prix modiques du Réseau Solidarité**. Le maire suppléant informe le groupe qu'ils ne pourront pas tous prendre la parole puisque la période de questions est limitée. M. Richard Chrétien, Laurent Robitaille et Mme Céline Chrétien, Henriette Soucy, Monique Cossette et Sylvie Berrouard, ont tous pris la parole. En résumé, il est mentionné que ce service est très utilisé et que pour les personnes visées par ce service, ils en ont grand besoin. Dupuy ne peut pas enlever ce service. Ils désirent savoir pourquoi le local du Réseau Solidarité doit fermer, quelles sont les problèmes qui ont été soulevés par l'inspecteur lors de sa visite. Et qu'ils ont déjà un engagement pour soutenir l'installation d'une deuxième sortie.

Réponse : le maire suppléant, mentionne que la municipalité ne veut pas non plus fermer ce service. Par contre, suite à l'inspection du bâtiment deux anomalies ont été dénotées concernant le local du Réseau Solidarité. La première qui est déjà réglée était l'interdiction d'entreposer des vêtements dans la salle électrique et la seconde concerne le fait qu'une seule issue est disponible dans ce secteur. Le rapport mentionnait l'article 3.4.2.1 du Code de construction du Québec que « Toute aire de plancher destinée à un usage doit être desservie par au moins 2 issues. » Le maire suppléant indique que les membres du conseil ayant en main ce rapport ne peuvent plus laisser aller ce fait, puisqu'en cas de désastre, la municipalité ne serait plus couverte par ses assurances. Ainsi, Mme Berrouard a été informé de ce problème au mois de novembre en indiquant qu'une analyse préliminaire des lieux ne permettait pas l'installation d'une deuxième issue à coût raisonnable. Il est aussi indiqué qu'une rencontre est prévue pour envisager les solutions avec Mme Berrouard et les responsables du Réseau Solidarité, le maire et la directrice générale, le 16 février.

La directrice générale ajoute à ses propos, un bref historique du comité Réseau Solidarité en mentionnant que la municipalité n'a aucun droit de regard sur les activités et la gestion de ce service. La municipalité intervient seulement dans le prêt d'un local à prix très modique. Il est aussi noté que ce n'est pas la municipalité de Dupuy qui a décidé d'annoncer la fermeture de ce service. La directrice générale avait mentionné à Mme Berrouard qui demandait jusqu'après les fêtes, un moment pour réfléchir à la situation. La directrice générale a également offert son support dans une relocalisation de ce service. Des lieux ont même été énumérés sans savoir si le tout était réalisable.

Demande : Le groupe de citoyens demande la possibilité de faire une rencontre entre eux pour aider le comité du Réseau Solidarité. La directrice générale leur offre la salle municipale gratuitement pour cette rencontre qui est établie pour le mercredi 23 janvier à 19h00.

ADMINISTRATION ET FINANCE

008-2019

SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- VOLET 1

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4500.00\$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 4500.00\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 925.00\$;

QUE la municipalité autorise la directrice générale, madame Pascale Lavigne à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Proposition adoptée.

009-2019

ALLOCATION AU CENTRE RÉCRÉATIF DE DUPUY POUR LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES DES JEUNES- SAISON HIVER 2019

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Theriault
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy accorde une subvention de 20 000.00\$ pour l'inscription des activités récréatives des jeunes – saison hiver 2019, par le Centre Récréatif de Dupuy;

Proposition adoptée.

Sujet traité

LISTE DES TAXES IMPAYÉES AU 14 JANVIER 2019

Suite à l'analyse de la liste des taxes impayées, il n'y a que trois ou quatre dossiers litigieux. La directrice générale s'occupera de téléphoner au gens en question et revenir le mois prochain avec la liste et une décision sera prise à savoir si on transmet les dossiers à la MRC pour le traitement de la vente pour non-paiement de taxes.

010-2019

DEMANDE DE COMMANDITE, PLACE AUX JEUNES, CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI D'ABITIBI-OUEST

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Theriault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy offre une commandite de 246\$, représentant 0.25\$ par habitant, à Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest dans le cadre du programme Place aux jeunes Abitibi-Ouest 2019.

Proposition adoptée

011-2019 **COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiements du mois de décembre 2018 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Theriault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des autorisations de paiements du mois de décembre 2018 au montant de 138 676.11\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

APPUI, CONTRATS ET MANDATS

Sujet traité ***DOSSIER ASSURANCES; AUGMENTATION DE LA VALEUR DU CONTENU AU PAVILLON DES SPORTS & AJOUT D'UNE PRIME À LA STATION DE POMPAGE DES POMPIERS***

Le conseil désire attendre les prix finaux avant de prendre une décision donc la prise de décision est reportée à la prochaine rencontre.

Sujet traité ***ANIMATEUR CAMP D'ÉTÉ, DEMANDE AU PROGRAMME EMPLOIS ÉTÉ CANADA***

La directrice générale donne les informations relatives à ce projet. Des postes d'animateurs communautaires et sportifs en collaboration avec le Centre Récréatif de Dupuy seront transmis au programme d'aide fédéral pour le 25 janvier prochain. Les réponses devraient être reçues au courant du mois d'avril. À suivre.

012-2019 **NOMINATION D'UNE NOUVELLE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DUPUY**

ATTENDU QUE Mme Huguette se retire de ses tâches de responsable de la bibliothèque municipale de Dupuy;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil nomment Mme Diane Ayotte à titre de responsable de la bibliothèque municipale de Dupuy à compter du 1^{er} février 2019;

Proposition adoptée.

013-2019 ***AUTORISATION À SIGNER LA DEMANDE DE CONFIRMATIONS BANCAIRES POUR L'ANNÉE 2018***

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir des confirmations bancaires pour confectionner les états financiers 2018;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE Mme Pascale Lavigne, directrice-générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Dupuy la demande de confirmations bancaires pour l'année 2018.

Proposition adoptée.

014-2019

AUTORISATION À SIGNER LE CONTRAT DE SERVICE DE VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2018 DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault
Et résolu à l'unanimité :

QUE le maire suppléant, M. Rémi Jean soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Dupuy le contrat de service de vérification des états financiers pour l'année 2018 à la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., comptables.

Proposition adoptée.

AFFAIRES NOUVELLES

REDEVANCES MATIÈRES RÉSIDUELLES. : La directrice générale informe qu'une somme de 176066.90\$ provenant du MELCC a été versée à la MRC d'Abitibi-Ouest en notre nom suite aux efforts pour le programme sur la gestion des matières organiques.

AFFAIRES DES CONSEILLERS

RÉMI KELLEY : Il nous mentionne qu'un bris a été constaté à la porte d'entrée vitrée du Pavillon des Sports. Il est indiqué d'informer le CRD de soumettre des soumissions de prix pour la réparation de cette dernière. Suite à cette soumission le conseil prendra une décision. À suivre

JOSÉE LECLERC : Le bilan complet du 100^e anniversaire de Dupuy sera présenté en février car l'année fiscale vient tout juste de prendre fin et le responsable des finances transmettra toutes les données à la municipalité.

015-2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20H05.

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Rémi Jean
MAIRE SUPPLÉANT

Pascale Lavigne

Pascale Lavigne
DIRECTRICE GÉNÉRALE